

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DESAGE RECHATIN Fabienne - BROUSSARD Olivier - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric - PACALON Didier - BROUSSARD Frédéric - VEY Christophe

Absents : DUMAS Georges - PICHON Daniel - GUERIN Alain

CESSION TERRAIN DE BIENS DE SECTION DE PLATESPINAT

Le maire annonce au conseil municipal le résultat de la consultation des électeurs de la section de Platespinat pour la vente de :

- Vente de 240 m² environ de terrain issu de la parcelle A 971 à Mme CHARRA
- Vente de 330 m² environ de terrain issu de la parcelle A 1973 à Mme FRACHETTE
- Vente de 330 m² environ de terrain issu de la parcelle A 1973 à M. ROCHEDIX

Les électeurs ont approuvé à l'unanimité des votants la vente de ces biens.

Vu l'avis favorable des membres de la section de Platespinat, le conseil municipal approuve ces ventes.

RESULTAT ENQUETE PUBLIQUE DECLASSEMENT CHEMINS RURAUX CROUZET DE RUELLE

Le maire rappelle que l'enquête publique pour le déclassement des chemins ruraux au Crouzet de Ruelle s'est déroulée du 5 au 20 septembre.

Il informe qu'aucune observation n'a été recueillie durant l'enquête et que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au déclassement de ces chemins.

COUPE DE BOIS SECTION DES BEAUX

Le conseil municipal approuve le programme de coupe de bois sur la forêt sectionnale des Béaux proposé pour l'année 2019 par l'Office Nationale des Forêts.

CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE

Le conseil municipal autorise le maire à renouveler la convention avec le Département permettant le regroupement des certificats d'économie d'énergie.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX

Suite à la mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de Haute-Loire pour le choix d'un prestataire dans le domaine de la protection sociale complémentaires, le conseil municipal accepte d'adhérer à la convention de participation portant sur le risque Prévoyance signée par le CDG 43 avec le groupement VYV – MNT.

DENOMINATIONS RUES

Le conseil municipal souhaite apporter des modifications à la dénomination des voies et la numérotation des habitations proposées par les services de la Poste

CONVENTIONS DENEIGEMENT

Comme l'année précédente, le déneigement, le sablage des voies communales et le salage du bourg seront effectués par deux agriculteurs de la commune.

Une convention sera signée avec ces 2 agriculteurs.

REGULARISATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal valide les virements de crédits à effectuer sur le budget principal et sur le budget assainissement.

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal décide d'augmenter le montant maximum de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)

QUESTIONS DIVERSES

- Restaurant : Les nouveaux propriétaires du restaurant du village ont informé la commune qu'ils souhaitent réaménager le 1^{er} étage et le rez-de-chaussée du bâtiment
- Maison Gemundt : Cette maison devrait prochainement être mise en vente aux enchères. Le maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir à la future destination de cette maison en cas d'acquisition par la commune.
- Tourisme : Le maire informe le conseil municipal que la taxe de tourisme collectée sur le territoire du Haut Lignon est en augmentation. Elle s'élève à plus de 40 000 € en 2017
- Cimetière : La commune va prochainement engager la procédure de reprise de concessions abandonnées
- Illuminations du 8 décembre : Le conseil municipal souhaite ouvrir cette animation à la population extérieure à la commune. Il décide également d'acquérir quelques nouvelles décorations
- Cuisinière : Le maire rappelle que la commune devait installer une cuisinière à gaz dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie. La salle ne disposant pas les normes nécessaires à l'installation d'un appareil à gaz, il n'est donc pas possible d'équiper cette salle d'une cuisinière à gaz.
- Chemin de Combelonge : La commune vient de constater qu'une partie de ce chemin n'est pas cadastré. Avant de réaliser des travaux sur ce chemin, le maire propose de régulariser la situation.
- Compteurs d'eau : Le maire rappelle que les compteurs d'eau n'appartiennent pas aux propriétaires des maisons mais au Syndicat des Eaux.
- Réunion d'informations : Le maire propose au conseil municipal de remplacer la lettre d'information distribuée à la population par une réunion d'informations afin de faciliter les échanges
- Chemin de Belchamp : Un propriétaire riverain à ce chemin propose de réaliser des travaux de réfection sur ce chemin et de demander une participation financière à l'ensemble des propriétaires riverains. Estimant que ce chemin n'est pas en mauvais état, le conseil municipal refuse de réaliser les travaux demandés.
- Subvention région : Le maire informe que la Région alloue une subvention de 7 000 € à la commune. Cette subvention permettra d'entreprendre des travaux à la salle polyvalente : installation de volets roulants et peinture.
- PEFC : la commune a reçu une demande de renouvellement d'adhésion au PEFC pour ses forêts sectionnales. Le conseil municipal est défavorable à cette adhésion
- Journal des 3 communes : Fabienne RECHATIN demande au conseil municipal de réfléchir aux articles à publier sur le prochain Journal des 3 Communes
- Reportage photos : Le maire informe que le reportage photos prévu sur la commune se fera au printemps 2019
- Foire forestière 2019 : La foire forestière 2019 se déroulera à Tence
- Chemins ruraux : Les conseillers municipaux vont parcourir les chemins afin de répertorier les travaux à effectuer

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DESAGE RECHATIN Fabienne - BROUSSARD Olivier - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric - PACALON Didier - BROUSSARD Frédéric - VEY Christophe

Absents : DUMAS Georges - PICHON Daniel - GUERIN Alain

CESSION TERRAIN DE BIENS DE SECTION DE PLATESPINAT

Le maire annonce au conseil municipal le résultat de la consultation des électeurs de la section de Platespinat pour la vente de :

- Vente de 240 m² environ de terrain issu de la parcelle A 971 à Mme CHARRA
- Vente de 330 m² environ de terrain issu de la parcelle A 1973 à Mme FRACHETTE
- Vente de 330 m² environ de terrain issu de la parcelle A 1973 à M. ROCHEDIX

Les électeurs ont approuvé à l'unanimité des votants la vente de ces biens.

Vu l'avis favorable des membres de la section de Platespinat, le conseil municipal approuve ces ventes.

RESULTAT ENQUETE PUBLIQUE DECLASSEMENT CHEMINS RURAUX CROUZET DE RUELE

Le maire rappelle que l'enquête publique pour le déclassement des chemins ruraux au Crouzet de Ruelle s'est déroulée du 5 au 20 septembre.

Il informe qu'aucune observation n'a été recueillie durant l'enquête et que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au déclassement de ces chemins.

COUPE DE BOIS SECTION DES BEAUX

Le conseil municipal approuve le programme de coupe de bois sur la forêt sectionnale des Béaux proposé pour l'année 2019 par l'Office Nationale des Forêts.

CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE

Le conseil municipal autorise le maire à renouveler la convention avec le Département permettant le regroupement des certificats d'économie d'énergie.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX

Suite à la mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de Haute-Loire pour le choix d'un prestataire dans le domaine de la protection sociale complémentaires, le conseil municipal accepte d'adhérer à la convention de participation portant sur le risque Prévoyance signée par le CDG 43 avec le groupement VYV – MNT.

DENOMINATIONS RUES

Le conseil municipal souhaite apporter des modifications à la dénomination des voies et la numérotation des habitations proposées par les services de la Poste

CONVENTIONS DENEIGEMENT

Comme l'année précédente, le déneigement, le sablage des voies communales et le salage du bourg seront effectués par deux agriculteurs de la commune.

Une convention sera signée avec ces 2 agriculteurs.

REGULARISATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal valide les virements de crédits à effectuer sur le budget principal et sur le budget assainissement.

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal décide d'augmenter le montant maximum de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)

QUESTIONS DIVERSES

- Restaurant : Les nouveaux propriétaires du restaurant du village ont informé la commune qu'ils souhaitent réaménager le 1^{er} étage et le rez-de-chaussée du bâtiment
- Maison Gemundt : Cette maison devrait prochainement être mise en vente aux enchères. Le maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir à la future destination de cette maison en cas d'acquisition par la commune.
- Tourisme : Le maire informe le conseil municipal que la taxe de tourisme collectée sur le territoire du Haut Lignon est en augmentation. Elle s'élève à plus de 40 000 € en 2017
- Cimetière : La commune va prochainement engager la procédure de reprise de concessions abandonnées
- Illuminations du 8 décembre : Le conseil municipal souhaite ouvrir cette animation à la population extérieure à la commune. Il décide également d'acquérir quelques nouvelles décorations
- Cuisinière : Le maire rappelle que la commune devait installer une cuisinière à gaz dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie. La salle ne disposant pas les normes nécessaires à l'installation d'un appareil à gaz, il n'est donc pas possible d'équiper cette salle d'une cuisinière à gaz.
- Chemin de Combelonge : La commune vient de constater qu'une partie de ce chemin n'est pas cadastré. Avant de réaliser des travaux sur ce chemin, le maire propose de régulariser la situation.
- Compteurs d'eau : Le maire rappelle que les compteurs d'eau n'appartiennent pas aux propriétaires des maisons mais au Syndicat des Eaux.
- Réunion d'informations : Le maire propose au conseil municipal de remplacer la lettre d'information distribuée à la population par une réunion d'informations afin de faciliter les échanges
- Chemin de Belchamp : Un propriétaire riverain à ce chemin propose de réaliser des travaux de réfection sur ce chemin et de demander une participation financière à l'ensemble des propriétaires riverains. Estimant que ce chemin n'est pas en mauvais état, le conseil municipal refuse de réaliser les travaux demandés.
- Subvention région : Le maire informe que la Région alloue une subvention de 7 000 € à la commune. Cette subvention permettra d'entreprendre des travaux à la salle polyvalente : installation de volets roulants et peinture.
- PEFC : la commune a reçu une demande de renouvellement d'adhésion au PEFC pour ses forêts sectionnales. Le conseil municipal est défavorable à cette adhésion
- Journal des 3 communes : Fabienne RECHATIN demande au conseil municipal de réfléchir aux articles à publier sur le prochain Journal des 3 Communes
- Reportage photos : Le maire informe que le reportage photos prévu sur la commune se fera au printemps 2019
- Foire forestière 2019 : La foire forestière 2019 se déroulera à Tence
- Chemins ruraux : Les conseillers municipaux vont parcourir les chemins afin de répertorier les travaux à effectuer